

Chronique du 8 au 14 mars 1998

ZLEA : Déclaration de San José

Les grandes lignes de la déclaration de San José, qui sera officiellement annoncée au cours des prochains jours par les ministres du commerce des 34 pays participant au processus de la ZLEA, ont été dévoilées lors d'une entrevue par Miguel Rodriguez Mendoza, directeur de l'unité du commerce de l'OEA. Selon ce dernier cette déclaration, qui formera la base pour le lancement officiel des négociations de la ZLEA lors du Sommet de Santiago le mois prochain, contiendra les quatre principes de négociations suivant :

Premièrement toutes les nations de l'Hémisphère occidental (sauf Cuba) participeront et travailleront sur une base consensuelle.

Deuxièmement les négociations doivent être "conformes avec l'OMC", tous les tarifs à l'importation et à l'exportation dans tous les secteurs devant donc être éliminés dans une période ne dépassant pas dix ans à partir de l'entrée en vigueur de l'accord.

Troisièmement les pays pourront participer soit individuellement ou en tant que groupes. Les pays d'Amérique centrale, du Caricom, de la Communauté andine et du MERCOSUR devraient tous participer en tant que blocs. Les pays de l'ALENA de même que le Panama et la République Dominicaine participeront à titre individuel.

Finalement les négociations doivent être considérées comme un tout, aucun accord sur un élément particulier devant avoir lieu avant la conclusion d'un accord final sur l'ensemble des négociations.

De plus un des objectifs fondamentaux des négociations est que la ZLEA "soit un nouvel accord indépendant qui coexistera avec les autres groupes de la région et non pas un amalgame de ces autres accords" a déclaré Rodriguez. Selon ce dernier ceci représente un changement radical des propositions précédentes pour une ZLEA qui aurait pu être une simple extension de l'ALENA ou encore une convergence de différents accords régionaux. Cette coexistence de différents accords est importante pour les groupes de pays visant à établir un marché commun mais dans le cas de l'ALENA, du Groupe des Trois (Mexique, Colombie, Venezuela) et d'accords bilatéraux comme celui entre le Canada et le Chili, la logique dicte que ceux-ci soient englobés par la ZLEA.

En fait le représentant de l'OEA s'avance assez loin dans son analyse. Selon Rodriguez l'objectif de la ZLEA est beaucoup plus ample que la création d'une simple zone traditionnelle de libre-échange puisque qu'elle inclura des engagements sur la compétition, les investissements, la propriété intellectuelle et les services, les deux premiers n'étant même pas régulés par l'OMC. En pratique déclare-t-il "il (accord de la ZLEA) sera d'une telle ampleur qu'il établira le cadre pour la construction des relations économiques hémisphériques, pas seulement du commerce (...) Dans sa forme actuellement planifiée, la ZLEA est un accord de libre-échange modèle et peut être vue comme le contrat de l'Amérique latine avec la globalisation".

À noter aussi en ce qui touche la controverse quant au lieu du secrétariat permanent de la ZLEA (et où se dérouleront les négociations) opposant principalement Miami et Rio. Un consensus n'existant pas pour le moment à ce sujet, le Costa Rica, hôte actuel des négociations, proposerait comme solution que San José soit le siège temporaire des négociations, solution qui semble-t-il aurait de bonnes chances d'être acceptée. ([Inter Press Service](#), 17 mars 1998)

MERCOSUR

Dans son dernier [rapport annuel sur la situation économique au Brésil](#), le FMI recommande fortement aux pays du MERCOSUR d'éliminer la hausse de 3% du tarif extérieur commun décidée à la fin de 1997. Cette hausse devait officiellement aider le groupe à faire face aux effets négatifs de la crise asiatique mais en fait une telle mesure arrivait à point pour le Brésil, dont la balance des paiements déficitaire atteignait des niveaux inquiétants même avant le début de la crise en Asie, et pour l'Argentine qui venait de voir sa "taxe statistique" de 3% sur les importations invalidée par l'OMC. Notons toutefois que le rapport est généralement favorable aux politiques économiques du gouvernement brésilien. ([Financial Times](#), 16 mars 1998)